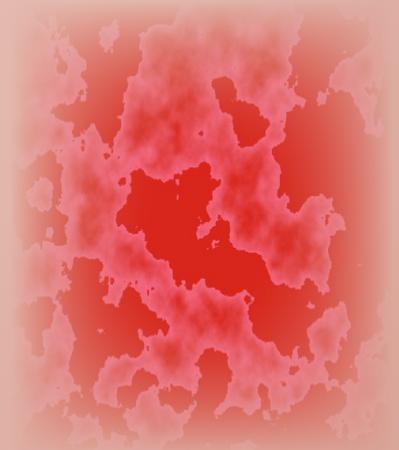


# Les conséquences sur le tissu économique

**ENTREPRISES**



# Entreprises



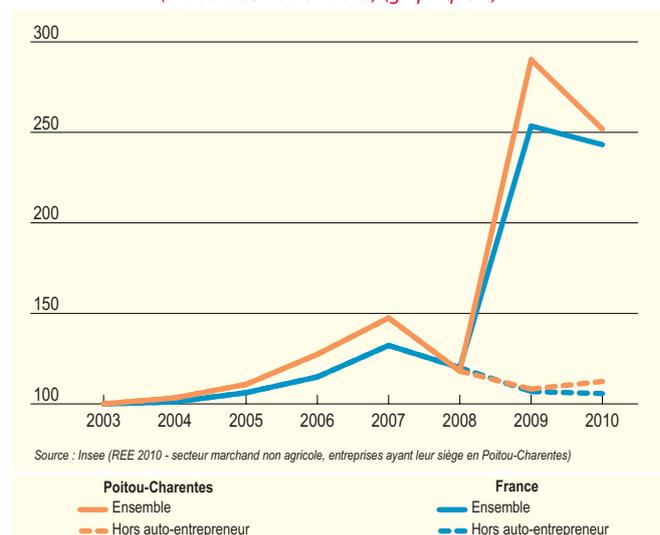
## L'engouement pour les auto-entreprises se calme

**En Poitou-Charentes, 13 964 entreprises ont été créées en 2010. Après une forte augmentation en 2009, le nombre de créations d'entreprises diminue de 2 % en 2010 mais reste au-dessus de la moyenne nationale. Cette baisse est liée à la diminution des créations d'auto-entreprises dans la région, alors qu'une hausse est observée au niveau national. Hors auto-entrepreneurs, les créations d'entreprises sont en hausse de 2 %. Dans la construction et les activités immobilières, les créations se redressent. Mais les secteurs de l'industrie et des services restent impactés par la crise.**

Le Poitou-Charentes comptait 82 668 entreprises début 2010 dans le secteur marchand non agricole (tableau 1). 13 964 nouvelles entreprises ont été créées en 2010 (tableau 2). Les créations d'entreprises ont diminué de 2,1 % en un an dans la région (graphique 1), ce qui classe le Poitou-Charentes au dernier rang des régions françaises. En comparaison, en France, les créations d'entreprises ont augmenté de 12 % et la baisse ne concerne que trois régions (Poitou-Charentes, Bourgogne et Corse). En fait, dans la région, la baisse des créations d'entreprises n'affecte que les auto-entreprises, qui représentent 59 % des nouvelles entreprises.

Le régime d'auto-entrepreneur s'essouffle. Après avoir connu un boom certain dans la région en 2009, les créations d'auto-entreprises ont diminué dans la région (-5 %) alors qu'elles augmentent au niveau national (+12 %). Le Poitou-Charentes est au dernier rang des régions françaises pour l'évolution des créations d'auto-entreprises. En 2009, le régime des auto-entreprises avait connu un fort succès dans la région, qui se situait au 3<sup>e</sup> rang pour la part des auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises. En 2010, elle est revenue dans la moyenne. Elle se situe au 9<sup>e</sup> rang, avec une part toujours supérieure à la moyenne nationale mais ramenée de 61 % à 59 %.

**Évolution des créations d'entreprises**  
(indice base 100 en 2003) (graphique 1)



### Nombre d'entreprises du Poitou-Charentes au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (tableau 1)

	Charente	Charente-Maritime	Deux- Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes	Structure Poitou-Charentes (en %)
<b>Industrie</b>	1 662	2 694	1 282	1 424	7 062	8,5
<b>Construction</b>	2 726	5 738	2 312	2 600	13 376	16,2
<b>Commerce, transports, hébergement</b>	5 797	11 371	4 145	4 974	26 287	31,8
Hébergement et restauration	982	2 811	872	1 143	5 808	7,0
Commerce	4 476	7 937	2 894	3 516	18 823	22,8
Transport	339	623	379	315	1 656	2,0
<b>Services</b>	6 643	14 912	6 423	7 965	35 943	43,5
Activités financières	598	1 156	692	738	3 184	3,9
Activités immobilières	654	1 915	767	836	4 172	5,0
Information et télécommunication	256	649	256	356	1 517	1,8
Soutien aux entreprises	1 871	4 312	1 813	2 481	10 477	12,7
Enseignements, santé, action sociale	1 837	3 980	1 680	2 034	9 531	11,5
Autres services aux ménages	1 427	2 900	1 215	1 520	7 062	8,5
<b>Ensemble</b>	<b>16 828</b>	<b>34 715</b>	<b>14 162</b>	<b>16 963</b>	<b>82 668</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee (REE 2010 - secteur marchand non agricole, entreprises ayant leur siège en Poitou-Charentes)

### HORS AUTO-ENTREPRENEURS, LES CRÉATIONS CONTINUENT D'AUGMENTER

Hors régime de l'auto-entrepreneur, le nombre de créations d'entreprises est en augmentation de 2,4 %, supérieure à l'ensemble des régions françaises (+1,3 %). Si la région avait connu les mêmes évolutions par secteur d'activité, son nombre de créations hors auto-entrepreneurs n'aurait augmenté que de 0,9 %.

Hors auto-entreprises, la région a donc fait mieux que la moyenne, en profitant du redémarrage de ses secteurs clés comme la construction et l'immobilier. Le Poitou-Charentes se place au 8<sup>e</sup> rang des régions françaises devant notamment la Bretagne, le Limousin ou l'Aquitaine mais derrière les Pays de la Loire.

### Créations d'entreprises par département et activité en 2010 (tableau 2)

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes	Évolution 2009/2008 (en %)
<b>Industrie</b>	169	393	169	212	943	-6,4
<b>Construction</b>	434	952	325	471	2 182	9,3
<b>Commerce, transports, hébergement</b>	765	1 824	631	830	4 050	-1,7
Hébergement et restauration	135	312	89	151	687	-1,4
Commerce	608	1 432	508	646	3 194	-3,9
Transport	22	80	34	33	169	65,7
<b>Services</b>	1 232	2 903	1 148	1 506	6 789	-4,9
Activités financières	50	122	62	97	331	4,1
Activités immobilières	76	195	80	99	450	9,8
Information et télécommunication	69	185	86	113	453	-21,6
Soutien aux entreprises	459	1 028	406	517	2 410	-3,3
Enseignements, santé, action sociale	196	492	180	260	1 128	-3,1
Autres services aux ménages	382	881	334	420	2 017	-7,3
<b>Ensemble</b>	<b>2 600</b>	<b>6 072</b>	<b>2 273</b>	<b>3 019</b>	<b>13 964</b>	<b>-2,1</b>

Source : Insee (REE 2010 - secteur marchand non agricole, entreprises ayant leur siège en Poitou-Charentes)

# Entreprises

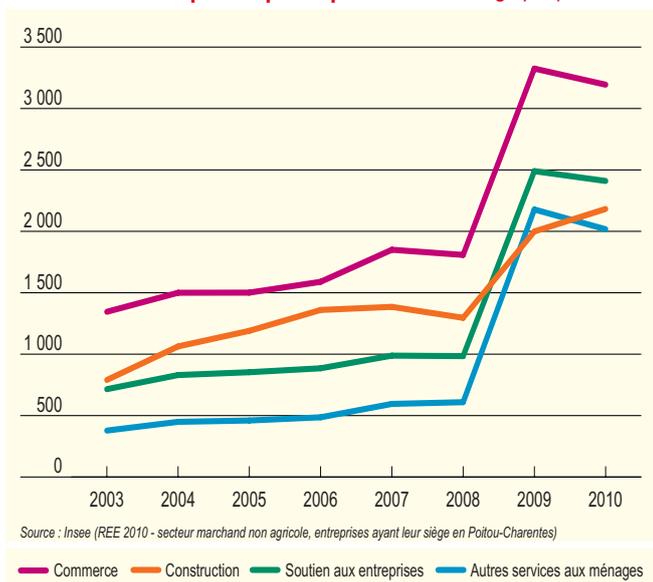
## LA CONSTRUCTION EN NETTE PROGRESSION

Dans un contexte régional de baisse des créations d'entreprises (graphique 2), la construction (+9 %), les activités immobilières (+10 %), les activités financières et d'assurance (+4 %) tirent leur épingle du jeu. Dans ces secteurs, la hausse concerne aussi bien les auto-entrepreneurs que les autres créations. Le secteur du commerce voit ses créations diminuer de 4 %, mais hors auto-entrepreneurs, il enregistre une hausse de 2 %. Dans les secteurs de l'industrie et des services, les créations diminuent respectivement de 6 % et de 5 %. La baisse atteint 22 % dans le secteur de l'information et de la communication.

## CHARENTE-MARITIME ET VIENNE : DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES DYNAMIQUES, SAUF CHEZ LES AUTO-ENTREPRENEURS

Entre 2009 et 2010, la Charente-Maritime fait état d'une baisse de 1,2 % de ses créations d'entreprises (graphique 3), plombées par les auto-entrepreneurs (-5,7 %). Hors auto-entrepreneurs, la Charente-Maritime est le département le plus dynamique de la région avec une augmentation de 5,5 % des créations d'entreprises sur un an. La hausse des créations a surtout lieu dans les secteurs de la construction, du transport, de la santé et de l'action sociale. Le commerce enregistre une baisse des créations.

Créations d'entreprises dans les quatre principaux secteurs (graphique 2)



À l'instar de la Charente-Maritime, la Vienne a enregistré une diminution des créations d'auto-entreprises (-9,3 %) et une hausse des créations hors régime de l'auto-entreprise (+3,3 %). Au total, le nombre de créations d'entreprises a diminué de 4,6 % sur un an. La bonne tenue des créations dans la construction n'a pas compensé la baisse dans les secteurs des services, l'information et la communication.

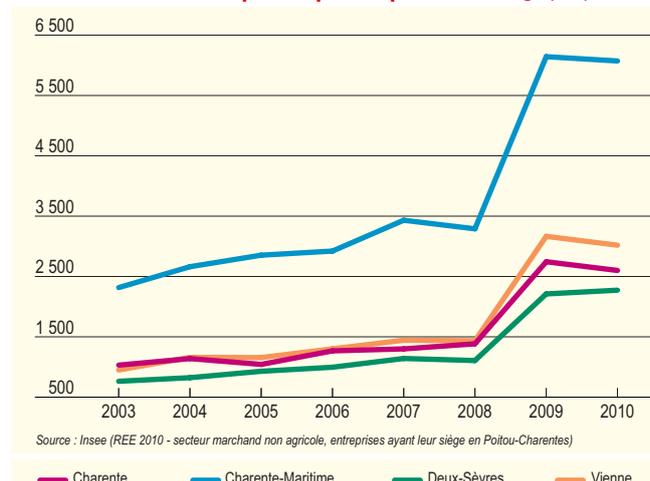
## HAUSSE DES DEUX CATÉGORIES DE CRÉATIONS DANS LES DEUX-SÈVRES

Dans les Deux-Sèvres, le nombre d'auto-entrepreneurs augmente : +1,8 % entre 2009 et 2010. L'augmentation s'est étendue à l'ensemble des créations d'entreprises avec une progression moyenne de 2,8 % du nombre total de créations en un an. Le secteur des activités immobilières affiche une progression des créations d'entreprises plus importante qu'au niveau régional avec 29 % contre 10 % en Poitou-Charentes. Les créations ont également progressé dans la construction et le commerce.

## DIMINUTION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN CHARENTE

En Charente, les créations d'entreprises ont diminué de 5,2 %, avec une chute de 3,6 % pour la création d'auto-entreprises. Cette baisse doit être relativisée. En 2009, le nouveau régime de l'auto-entrepreneur avait connu un fort succès avec 64 % d'auto-entrepreneurs parmi les créateurs d'entreprise. D'autre part, les entreprises créées sont globalement plus grosses avec un impact favorable sur l'emploi. Ainsi, 13,4 % des nouvelles

Créations d'entreprises par département (graphique 3)

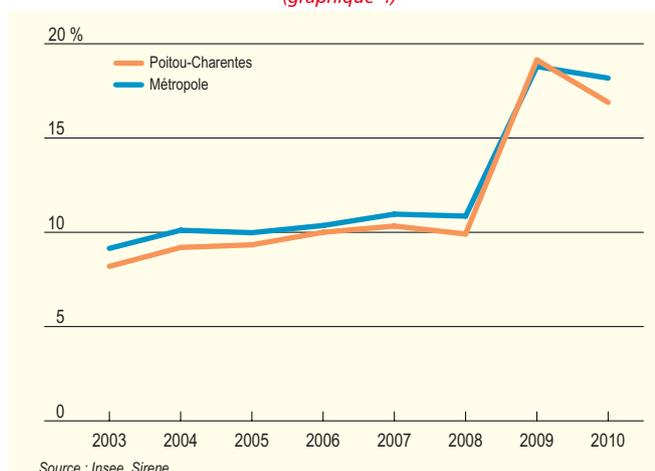


entreprises (hors auto-entreprises) sont créées avec au moins un salarié, contre 12,0 % au niveau régional. Et ces entreprises embauchent en moyenne 2,7 salariés contre 2,5 au niveau régional. Les créations d'entreprises dans les activités immobilières se redressent, mais diminuent dans le commerce.

### UN TAUX DE CRÉATION(\*) D'ENTREPRISES INFÉRIEUR À LA MOYENNE NATIONALE

Pour mesurer la capacité d'un territoire à renouveler son tissu productif, il est intéressant d'observer l'évolution du taux de création d'entreprises. En 2009, le taux du Poitou-Charentes avait dépassé la moyenne nationale en raison du boom des auto-entrepreneurs. En 2010, le taux de création est redevenu inférieur au taux national (*graphique 4*). Il s'établit à 16,9 % contre 18,2 % au niveau national. Il est supérieur à la moyenne métropolitaine dans les secteurs de l'industrie, des activités immobilières et celui de l'information, communication (*graphique 5*). Malgré le rebond des créations observé dans la construction, le taux de création dans la construction est en deçà de la moyenne nationale.

Taux de créations d'entreprises (en %) (*graphique 4*)



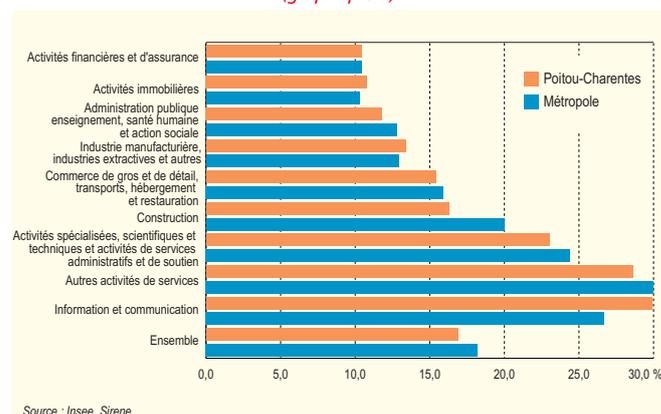
### Parmi les nouvelles entreprises peu de sociétés créées...

Parmi l'ensemble des entreprises créées en 2010, 8 sur 10 l'ont été sous la forme juridique des entreprises individuelles. Et 21 % des créations seulement sont des sociétés. Le statut d'entreprise individuelle, dont fait partie le nouveau régime d'auto-entrepreneur, offre une souplesse de fonctionnement pour les créateurs.

### ... ET PEU D'EMPLOIS SALARIÉS GÉNÉRÉS

L'impact des créations d'entreprises sur l'emploi salarié est faible. En 2010, les créations d'entreprises ont généré 1 719 emplois en Poitou-Charentes. Hors statut de l'auto-entrepreneur, 12,0 % des nouvelles entreprises se créent avec au moins un salarié contre 12,6 % au niveau national. Ces proportions sont en baisse par rapport à 2009. Parmi les entreprises qui se créent avec au moins un salarié, il y a en moyenne 2,5 salariés en Poitou-Charentes contre 2,9 au niveau national.

Taux de création d'entreprise par secteur en 2010 (en %) (*graphique 5*)



(\*) Définition : Le taux de création rapporte les créations d'entreprises (y.c. auto-entrepreneurs depuis 2003) sur le stock de début d'année.

# Entreprises



## 1 L'auto-entrepreneur

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le nouveau régime de l'auto-entrepreneur permet à celui qui le souhaite de créer sa propre entreprise simplement et rapidement. Cela représente aussi une opportunité pour des chefs d'entreprise de changer de statut.

Ce nouveau régime, créé par la loi de modernisation de l'économie, lève les barrières à l'entrée de l'entrepreneuriat et offre une nouvelle chance à de nombreux salariés, étudiants, retraités et chômeurs, de compléter leurs revenus. Ce statut offre de nombreux avantages sociaux, déclaratifs et fiscaux.

Les relations avec l'administration sont réduites à l'extrême :

- l'auto-entrepreneur devra s'acquitter d'un seul prélèvement équivalent à 13 % de son chiffre d'affaires mensuel ou trimestriel pour toute activité commerciale, 20,5 % pour une activité libérale ou à 23 % pour les activités de service ;
- il n'y a aucune autre taxe à acquitter : l'auto-entrepreneur n'est pas soumis à la TVA et il est exonéré de taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la création de son entreprise ;
- s'il ne réalise aucun chiffre d'affaires, l'auto-entrepreneur ne paiera aucune charge. Lorsqu'il cesse son activité, cela ne coûte rien non plus ;
- techniquement, une seule chose est demandée : remplir « un livre chronologique des recettes » pour enregistrer les ventes effectuées, et pour les commerçants remplir un « livre des achats ».

Ce statut est protecteur et offre des droits sociaux importants :

- l'auto-entrepreneur est affilié à la Sécurité sociale et valide des trimestres de retraite ;
- il s'acquitte forfaitairement de ses charges sociales et de ses impôts uniquement sur ce qu'il encaisse. S'il n'encaisse rien, il ne paie et ne déclare rien. Il bénéficiera de la couverture assurance maladie dès le premier euro de chiffre d'affaires.

## 2 De la difficulté de caractériser l'auto-entrepreneuriat

Comme les déclarations de créations sont simplifiées, l'information statistique disponible sur les auto-entrepreneurs est, en partie, lacunaire. Le nombre de créations d'auto-entrepreneurs intègre en effet, sans distinction, toutes les entreprises créées sous ce régime, qu'elles aient ou non effectivement démarré leur activité, y compris celles à qui ce régime a été refusé après la déclaration de création. Or, selon le concept harmonisé au niveau européen, une création d'entreprise doit s'accompagner de la mise en œuvre effective de nouveaux moyens de production. Les entreprises créées hors du régime d'auto-entrepreneur satisfont ce critère, mais seules les créations d'auto-entrepreneurs qui satisfont ce critère devraient être « légitimement » comptabilisées comme créations.

L'évolution globale du nombre de créations, prenant en compte cette part « légitime », résulterait de la combinaison de deux effets :

- un effet de substitution : création sous le régime de l'auto-entrepreneur de préférence à un autre régime, considéré comme moins avantageux ;
- un effet d'ajout : création, sous le régime de l'auto-entrepreneur, d'entreprises qui n'auraient jamais vu le jour sans ce régime.

Les données statistiques disponibles aujourd'hui ne permettent pas de séparer ces deux effets.